

Uniquement à l'intention des investisseurs qualifiés suisses

UBAM (CH) - HIGH GRADE CHF INCOME PLUS

Optimiser les revenus en CHF principalement via des investissements sur le segment «investment-grade» (IG)

Le fonds UBAM (CH) - High Grade CHF Income Plus permet aux investisseurs suisses de bénéficier de revenus en franc suisse (CHF) attractifs.

Points forts

- *Des revenus en CHF attractifs: investissements principalement centrés sur l'«investment-grade», et jusqu'à 15% d'exposition au «high yield»*
- *Une maturité moyenne de 5 ans et aucun levier économique*
- *Une approche macroéconomique «top-down», avec une gestion active de l'exposition au crédit et aux taux d'intérêt*
- *Le recours à des dérivés de crédit et de taux d'intérêt standardisés et «clearés»*
- *Des professionnels de l'investissement avec une solide expertise des marchés de dérivés et d'obligations suisses*
- *Aucun droit de timbre pour les investisseurs suisses et une classe d'actions dédiée aux fonds de pension*

Thèse d'investissement

Les investisseurs suisses ayant le CHF pour devise de référence peuvent investir soit dans des obligations en CHF émises par des entités suisses ou étrangères, soit dans des obligations en EUR ou USD couvertes en CHF. Cette deuxième solution présente un potentiel de supplément de rendement avec un risque économique équivalent.

Au vu du coût élevé en termes de couverture de change en CHF, le fonds permet aux investisseurs suisses d'optimiser leurs revenus en CHF, en accédant à des opportunités obligataires – en particulier sur le segment «non-investment-grade» – tout en maintenant une notation moyenne «investment-grade» ainsi qu'un risque de taux d'intérêt modéré.

Caractéristiques du fonds

Le fonds UBAM (CH) - High Grade CHF Income Plus est activement géré et permet aux investisseurs suisses de bénéficier de revenus en CHF attractifs.

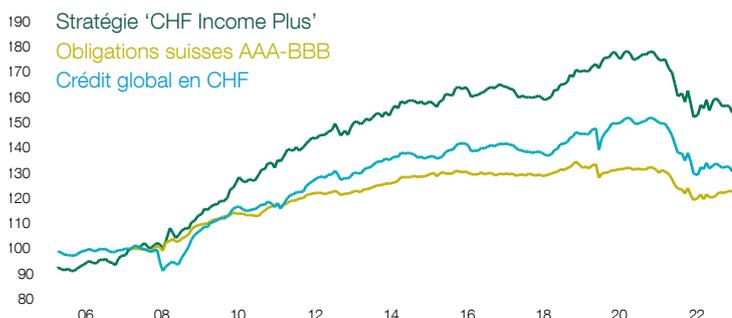
Il investit dans les titres «investment-grade» (IG) avec une maturité moyenne de 5 ans, et sélectionne les obligations les plus attractives sur les segments suivants:

1. Obligations libellées en CHF,
2. Obligations en EUR ou USD couvertes en CHF,
3. Dérivés de crédit et de taux d'intérêt – standardisés et exécutés via une chambre de compensation («clearés»).

Le fonds propose également une exposition au segment «high yield» (sur le marché américain ou européen), celle-ci représentant typiquement 15% du portefeuille. L'équipe d'investissement gère cette exposition de manière active et peut la réduire en fonction de ses vues d'investissement macroéconomiques «top-down». L'exposition «high yield» est implémentée uniquement au travers d'indices de crédit «high yield» liquides (aucune obligation «high yield»).

Stratégie 'CHF Income Plus': une surperformance, avec un meilleur profil risque/rendement

Stratégie 'pro forma' avant frais (15% 'high yield'): du 31.12.2005 au 30.09.2023, en CHF



	Stratégie 'CHF Income Plus'	Obligations suisses AAA-BBB	Crédit global en CHF
Perf. totale («total return») ¹	54,0%	22,8%	30,7%
Perf. annualisée ¹	2,8%	1,3%	1,7%
Volatilité (m)	4,1%	2,6%	3,3%
Perte cum. max. («max.drawdown») (m)	-14,6%	-11,3%	-14,9%
Perte cum. max. («max.drawdown») Covid (m)	-3,8%	-4,7%	-5,7%
Ratio risque/rendement ²	0,8	0,5	0,5

¹ Date de début: 31.12.2007 (indice obligataire suisse disponible uniquement depuis le 31.12.2007). ² Ratio: Performance annualisée/volatilité.

Source: UBP, au 29.09.2023.

Stratégie 'CHF Income Plus': 85% indice US Investment Grade CDS + 15% indice US High Yield CDS + 100% «futures» sur les taux d'intérêt US 5 ans. Swiss bond AAA-BBB 1-10yr (ticker: ST110T). Crédit global couvert (hedgé) en CHF: ICE BofA ML Global Credit 1-10 years hedged to CHF (G5BC). La performance brute n'inclut pas les éventuels frais de gestion et coûts applicables. Les performances passées ne préjugent pas des performances actuelles ou futures. Les performances 'pro forma' sont de nature hypothétique (ne reflètent pas le trading dans les comptes réels) et sont fournies uniquement à titre d'information. Les données sur les caractéristiques sont mentionnées uniquement à des fins d'illustration et ne sont en aucun cas garanties. Le portefeuille investi peut différer de l'allocation indicative.

Processus d'investissement

- Trois axes: valeur relative «top-down» sur les divers segments, vues macro et «top-down», et sélection «bottom-up» (uniquement lorsque les obligations sont plus attrayantes en termes de valeur relative «top-down»)
 - Analyse en valeur relative «top-down», qui détermine l'allocation obligataire
 - Vues macroéconomiques «top-down», qui déterminent l'exposition aux taux d'intérêt, au crédit et géographique
 - Recherche crédit «bottom-up» et analyse en valeur relative, dès lors que les segments obligataires classiques génèrent les performances les plus intéressantes
- Gestion de risque tout au long du processus, avec une surveillance des positions en temps réel

1. Analyse en valeur relative «top-down» sur les différents segments

- Analyse du «carry» & «roll-down»
- Analyse du coût de la couverture de change
- Analyse de la liquidité

2. Vues macroéconomiques et «top-down» afin de déterminer

- L'exposition aux taux d'intérêt
- L'exposition au crédit
- L'exposition géographique

3. Approche «bottom-up»: uniquement lorsque les obligations sont plus attrayantes en termes de valeur relative «top-down»

- Recherche de crédit fondamentale
- Analyse en valeur relative au niveau des émissions individuelles

Equipe d'investissement

- Quatorze professionnels de l'investissement expérimentés, gérant USD 14 milliards d'actifs obligataires au 30 juin 2023.
- Une solide expertise dans la gestion des indices CDS.
- L'équipe est dirigée par Philippe Gräub, qui a plus de 20 ans d'expérience dans les marchés financiers.

Principaux risques

Contrepartie, crédit, considérations ESG et durabilité, liquidité.

Veillez vous référer au prospectus pour de plus amples informations sur les risques spécifiques et significatifs relatifs au fonds. Ce fonds n'inclut aucune protection quant à la future performance de marché, et vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

Caractéristiques

Nom	UBAM (CH) - High Grade CHF Income Plus
Forme juridique	Compartiment d'UBAM (CH), fonds contractuel de droit suisse
Devise de référence	CHF
Classe(s) d'actions disponible(s) - couverte(s) contre le risque de change	
Heure limite	12h00 (heure de Suisse)
Date de lancement	Le 15.04.2020
Investissement minimum	1 part
Liquidité	Quotidienne
Commission de gestion applicable ¹	AD CHF: 0,50% ID CHF: 0,35% UD CHF: 0,35%
Pays où la distribution est autorisée ²	CH
ISIN	AD CHF: CH0521629011; ID CHF: CH0521629037 UD CHF: CH0521629060

Paramètres d'investissement*

- Exposition économique totale max.: 100%
- Allocation neutre: 85% en «investment-grade» et 15% en «high yield»
- Maturité moyenne typique: 5 ans (minimum 2 ans)
- Recours aux dérivés de crédit et de taux d'intérêt standardisés et exécutés via une chambre de compensation

Ticker Bloomberg	ID CHF: UBHGCI SW
Gestionnaire	Union Bancaire Privée, UBP SA
Banque dépositaire	Banque Cantonale Vaudoise
Administrateur	Gérifonds SA

¹Seules les classes d'actions 'Distribution' sont disponibles – A: Standard; I: Institutionnelle; U: Type d'actions ne donnant pas droit à des rétrocessions, et également conforme au 'RDR' au Royaume-Uni.

²Veillez noter que, selon le pays, certaines classes d'actions peuvent ne pas être enregistrées. Les investisseurs doivent s'informer à ce sujet avant toute souscription. Les souscriptions aux classes d'actions peuvent être effectuées uniquement sur la base de la FIB/KID (Feuille d'information de base) ou du DICI/KIID (Document d'information clé pour l'investisseur) (le cas échéant), du prospectus complet du fonds, ainsi que du dernier rapport annuel audité disponible – et du dernier rapport semestriel, si publié ultérieurement. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds, du distributeur général (Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève), ou du représentant local pour le pays concerné. Les FIB/KID sont disponibles dans la langue de chaque pays dans lequel la classe d'actions est enregistrée, et sont accessibles sur le site internet de l'UBP: <https://www.ubp.com/fr/fonds>.

*Toutes les expositions de portefeuille indiquées sont telles que mesurées au moment de l'investissement, sauf mention contraire. Bien que l'UBP prévienne, d'une manière générale, de se conformer à ces expositions dans des conditions de marché normales, il s'agit d'objectifs, et non de restrictions d'investissement. L'UBP peut, sans en aviser au préalable les investisseurs, modifier ces expositions à tout moment et de telle sorte que cela lui paraisse consistant par rapport à son objectif d'investissement global en réponse aux conditions de marché ou à d'autres facteurs.

Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il doit être utilisé uniquement par ses destinataires. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Ce document est destiné uniquement aux clients professionnels en Suisse ou aux clients professionnels, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un Investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur ce dernier. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans un pays ou territoire où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de le transmettre. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. **Les performances passées ne préjugent pas des résultats actuels ou futurs.** Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout investissement implique des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. De plus, l'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne constitue pas un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne remplace pas un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans un fonds dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le traitement fiscal de tout investissement dans le fonds concerné dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut être sujet à des modifications. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans un pays ou territoire où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication.

Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (connu aussi sous le nom de «Règlement SFDR» (Sustainable Finance Disclosure Regulation)), les fonds sont tenus de publier certaines informations. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 6 du Règlement SFDR sont ceux considérés comme ne poursuivant pas une approche d'investissement qui promeut explicitement des caractéristiques environnementales ou sociales, ou qui a pour objectif l'investissement durable. Les investissements sous-jacents aux produits financiers concernés ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Nonobstant cette classification, les gestionnaires ('Investment Managers') peuvent prendre en considération certains risques de durabilité comme présenté plus en détail dans le prospectus du/des fonds. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 8 ou 9 du Règlement SFDR sont ceux qui peuvent être sujets à des risques de durabilité au sens du Règlement SFDR. Les risques de durabilité et les 'principales incidences négatives' (PAI - Principal Adverse Impacts) tels que prévus par le Règlement SFDR sont décrits dans le prospectus. De plus, et sauf mention contraire, tous les fonds appliquent la Politique d'investissement responsable de l'UBP, laquelle est consultable à l'adresse <https://www.ubp.com/fr/expertises-dinvestissement/investissement-responsable>.

L'UBP s'appuie sur des informations et des données recueillies auprès de fournisseurs de données ESG externes (ci-après les «Parties ESG»). Bien que l'UBP applique un processus rigoureux s'agissant de la sélection des dites Parties ESG, ces données peuvent se révéler incorrectes ou incomplètes. La méthodologie ESG propriétaire et les processus de l'UBP ne prennent pas nécessairement en considération de manière appropriée les risques ESG. Ainsi, à ce jour, les données relatives aux risques de durabilité ou aux PAI peuvent ne pas être disponibles, ou ne pas être systématiquement et entièrement communiquées par les émetteurs, et elles peuvent également être incomplètes et suivre différentes méthodologies. La plupart des informations sur les facteurs ESG sont basées sur des données historiques qui peuvent ne pas refléter les futurs risques ou performances ESG en lien avec les investissements.

Bien que les Parties ESG obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, les Parties ESG ne garantissent pas l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité des données mentionnées dans le présent document. Les Parties ESG déclinent toute responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, quant aux données mentionnées dans le présent document, et elles ne sont pas responsables des erreurs ou omissions que ce dernier pourrait contenir en lien avec les informations fournies. En outre, et sans restreindre pour autant le caractère général de ce qui précède, les Parties ESG ne sont pas responsables des dommages directs, indirects, particuliers, à caractère punitif, consécutifs ou de tout autre préjudice (y compris les pertes de profits), même si celles-ci ont été informées de la possibilité de tels préjudices ou dommages.

Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus avec contrat de fonds intégré, FIB/KID, ou rapports annuels ou semestriels des fonds (les «Documents juridiques des fonds») ne saurait être acceptée. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de Gérifonds SA, 2, rue du Maupas, 1002 Lausanne, Suisse, ou de la BCV, 14, place Saint-François, 1003 Lausanne, Suisse, ou encore auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse.

Le présent document est disponible dans le pays suivant:

Suisse: L'UBP est agréée et réglementée par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le siège social de l'Union Bancaire Privée, UBP SA («UBP») est sis 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse. ubp@ubp.com | www.ubp.com